



VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 7 Février 2012

DOSSIER N° 6 :

FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE
A L'EQUIPEMENT DES
COMMUNES

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 7 Février 2012

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 31

Absent : 0

Excusés : 4

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON-CAZENAVE, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME THIBAudeau, M. PASCAL, MME TRAORE, M. BARRIER, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

Excusés avec procuration : MME DESON (à M. BARRIER), M. FARGEON (à MME SOULAT), M. LAMARQUE (à MME COSSECQ), M. PRIKHODKO (à MME BORDES)

Absent :

Secrétaire : MME MADELMONT

**DOSSIER N° 6 : FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE
A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES**

RAPPORTEUR : M. Alain ZIMMERMANN

Le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C) est une subvention d'investissements du Conseil Général qui permet aux collectivités de mener à bien certains projets communaux et notamment les travaux concernant la voirie.

Les modalités d'attribution du F.D.A.E.C ont été votées par le Conseil Général lors du vote du budget primitif 2012, le 20 décembre dernier.

La réunion cantonale du 30 janvier 2012, présidée par Monsieur Dominique VINCENT, Conseiller Général, a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de 65 539,04 €.

Pour ce qui est des travaux de voirie, le financement propre de la commune doit être au moins égal à la contribution du Conseil Général.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter cette somme aux opérations suivantes figurant au budget :

De réaliser en 2012 les opérations suivantes :

<u>Voirie</u>	
Eclairage Public	302 000,00
Espaces Verts	10 000,00
TOTAL	312 000,00
<u>Autres investissements</u>	
Travaux dans les Ecoles	59 000,00
Travaux dans les bâtiments sportifs	20 000,00
Travaux dans les crèches et haltes-garderies	13 500,00
TOTAL	92 500,00
TOTAL GENERAL TTC	404 500,00
TVA à la charge de la Commune	66 289,30
Montant HT (base subventionnable)	338 210,70

Le financement sera assuré de la façon suivante :

<u>Voirie</u>	260 869,56	<u>Autres investissements</u>	77 341,14
• Conseil Général, pour	50 551,73	• Conseil Général, pour	14 987,30
• le solde par emprunt, pour 60 % soit	126 190,69	• le solde par emprunt, pour 60 % soit	37 412,30
• le solde par autofinancement, pour 40 % soit	84 127,14	• le solde par autofinancement, pour 40 % soit	24 941,54
• TVA à la charge de la commune, pour	51 130,44	• TVA à la charge de la commune, pour	15 158,86

<u>TOTAL HT</u>	338 210,70 €
<u>TOTAL TTC</u>	404 500,00 €

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'instruction comptable M14,

Après avoir entendu l'exposé sur le B.P. 2012

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
35 voix POUR

Article 1 : Demande au Conseil Général de lui attribuer une subvention de 65 539,04 € au titre de ces investissements,

Article 2 : Dit que les recettes correspondantes sont inscrites au budget chapitre 13.

Fait et délibéré le 7 Février 2012

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a vertical stroke, all enclosed within an oval shape.

Patrick BOBET

